

**DÉLIBÉRATION**  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VALLONS-DE-L'ERDRE**  
**(LOIRE ATLANTIQUE)**  
**SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 FÉVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt février à dix-huit heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le treize février deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle du conseil à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 17

**PRÉSENTS :** Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Président, Madame Magali PETITRENAUD, Vice-présidente, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Madame Sophie GILLOT, Madame Marie-Danielle RICHARD, Madame Cécile BERNARD, Madame Marie-Renée DALIBON, Monsieur Nicolas FORTEAU, Monsieur Michel GAUTIER, Madame Danièle JUSTEAU, Monsieur Emmanuel LAURENT, Madame Geneviève MASSONNET et Madame Marie-Thérèse POILIEVRE

**EXCUSÉS :** Monsieur Frank GUILLAUDEUX et Madame Catherine HAMON

**ABSENTS :** Monsieur David ÉVAIN et Madame Louise MOREAU

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Madame Gaëlle BOURGEOIS

<u>Nombre de conseillers</u>	
En exercice.....	17
Présents.....	13
Votants .....	13

<b>DCA n°003/2024 - 7.10.1</b>	<b>Don en espèces - autorisation d'encaissement</b>
--------------------------------	---

Rapporteur : Monsieur le Président

Des dons ont été remis au Centre Communal d'Action Sociale par des voyageurs qui ont séjourné sur le territoire.

Le montant desdits dons s'élève à 80,00 euros.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents :**

**AUTORISE** Monsieur le Président à encaisser ces dons pour un montant de 80,00 euros.

Délibération publiée le 1<sup>er</sup> mars 2024

**Le Président,**  
**Jean-Yves PLOTEAU**

**La secrétaire de séance,**  
**Gaëlle BOURGEOIS**



Envoyé en préfecture le 29/02/2024  
 Reçu en préfecture le 29/02/2024  
 ID : 044-200078079-20240220-DCA\_003\_2024-DE

